

Jeudi 20 Février

L'intersyndicale appelle à la :

GREVE et la MANIF

JE SUIS
FUTUR RETRAITÉ

**Avec la RETRAITE à POINTS, TOUS PERDANTS !
TOUS CONCERNÉS !
Alors, TOUS en GRÈVE et à la MANIFESTATION :**

Jeudi 20 Février

**CAHORS : 13h00 - AG à la Bourse
14h30 - place Mitterrand**

FIGEAC : 14h30 - parking lycée Champollion

BIARS : 10h00 - Place Germaine Moreau (hôtel de Cère)

Macron, Président des Ultra-Riches !

Les politiques du Président et son gouvernement profitent particulièrement aux riches et surtout aux plus fortunés d'entre eux, comme en atteste encore l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

L'étude de l'OFCE pointe du doigt les réformes en faveur du capital : allègement de l'impôt sur la fortune, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, etc.



C'est une prospérité des riches associée à la pauvreté et à l'inégalité !

76 % des chômeurs et 43 % des retraités vivant seuls ont vu leur pouvoir d'achat reculer.

L'étude de l'OCDE démontre que la fameuse «théorie du ruissellement», où il faut d'abord soigner les riches pour améliorer la situation économique, ne fonctionne pas, bien au contraire !

Sur 17 milliards d'€ de gains de pouvoir d'achat pour les ménages depuis 2018, plus de 4 milliards d'€ ont profité aux 5 % des ménages les plus aisés.

Dans le même temps le niveau de vie des:

- 5 % des plus modestes = **-240€/an**
- 5 % des plus riches = **+2 905€/an**

Avec la réforme des Retraites de Macron :

C'est encore faire un cadeau aux plus riches en acceptant de perdre 25% en moyenne sur nos futures retraites !

Halte à l'engraissement des plus riches sur le dos des plus modestes !

Exigeons une autre répartition des richesses que nous créons !

Exigeons le retrait de la réforme des retraites par points !

Exigeons l'amélioration de notre système actuel de retraite solidaire par répartition avec la :

- suppression des exonérations de cotisations sociales patronales, soit 20 milliards d'euros de plus pour la Sécurité sociale ;
- création d'une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires, soit 30 milliards d'euros ;
- lutter contre l'évasion fiscale et sociale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année.